



ASSEMBLEE GENERALE

14 JANVIER 2019

COMPTE-RENDU

Présents :

K. Deleurme, coprésidente élue
L. Jamin, coprésidente habitante
G. Delaunay, A. Perrouault, A. Le Pape
P. Manceau, conseiller municipal
D. Vieuxbled, conseillère municipale
G. Bougeard, Cinéma le Club
C. Bouffort,
M.C Leon Laot, Ehpad de Paron

Excusé :

G. Brizoux

Absents :

M. Harvey, P. Gousset, P.Y. Galle

Assistaient également à la réunion :

E. Besson, adjoint délégué à l'urbanisme et au logement
JF Garnier, adjoint délégué au transport, à la circulation et à la commission de sécurité,
S. Boudet, adjoint délégué à l'environnement, au développement durable et aux travaux
C. Hervé, conseiller municipal délégué à la communication, aux nouvelles technologies et au très haut débit
M.A. Leparoux, directrice Citoyenneté-Prévention
Une vingtaine d'habitants

ORDRE DU JOUR

1. Le rôle du conseil de quartier
2. La composition du conseil de quartier
3. Le fonctionnement 2017 du conseil de quartier
4. Les propositions du conseil de quartier pour le budget d'investissement 2018
5. La 1^{ère} journée citoyenne
6. Candidatures au conseil de quartier
7. Informations sur les projets de la ville et du quartier
8. Echanges avec les habitants et questions diverses

Mme Deleurme remercie les membres du conseil de quartier et les habitants présents à cette assemblée générale.

Un diaporama reprenant les divers points à l'ordre du jour est diffusé.

1. Le rôle du conseil de quartier

Le conseil de quartier est un lieu :

- de contribution au développement d'une vie de quartier par l'élaboration de projets favorisant le dialogue, le lien social et le mieux-vivre ensemble entre les habitants ;
- d'écoute, d'expression et de concertation où l'on peut émettre des propositions d'actions sur tous les aspects de la vie du quartier ou de la ville ;
- d'information réciproque entre les élus et les habitants concernant les projets de la ville ;
- où sont relayées les attentes des habitants en matière de cadre de vie. Les conseils formulent des propositions et élaborent des projets en ce sens.

2. Le fonctionnement 2018 du conseil de quartier

• Les réunions annuelles (10/09 – 19/11)

Après l'assemblée générale du 29 janvier 2018, le conseil de quartier s'est réuni 2 fois dans l'année au cours de séances publiques.

Ces réunions ont été l'occasion :

- d'informer les membres sur des projets menés par la ville dans le quartier (travaux rue des Feuteriers, projet d'ascenseur urbain qui reliera le parking situé derrière le cinéma à la rue des Feuteriers...)
- de formuler diverses remarques concernant le quartier (voirie, espaces verts...) qui sont transmises aux services techniques ;
- de faire le point sur les travaux menés par les groupes de travail préalablement constitués et sur les actions du conseil de quartier.

• La participation du conseil

Dans l'intervalle des réunions du conseil de quartier, les membres se sont réunis régulièrement pour préparer leurs animations (fête de l'hiver), la journée citoyenne et mettre en place leurs différents projets.

Ils se sont fait connaître auprès de l'association des commerçants de la rue des Feuteriers pour proposer leur aide à l'inauguration de cette rue.

Les membres participent au comité de pilotage de révision du Plan local d'urbanisme (coprésidente habitante).

Les deux coprésidentes participent au comité de pilotage de l'annexe.

Les deux coprésidentes ont été présentées lors de l'accueil des nouveaux habitants, en septembre.

Les membres ont participé à la réunion du maire dans le quartier en avril et à la visite des élus dans le quartier le 29 septembre.

• Les déplacements en vélos

En 2016, la ville de Fougères a constitué un groupe de travail constitué d'élus, de techniciens et d'habitants pour réfléchir à la pratique et la place du vélo en ville et aux aménagements à réaliser.

Suite aux réunions de 2016 et 2017, des aménagements ont été faits au cours de l'année 2018 par les services de la ville. En décembre 2018, le groupe de travail s'est de nouveau réuni pour faire le point sur ces aménagements et donner son avis sur les abris vélos que la ville souhaite installer.

3. Les propositions du conseil de quartier pour le budget d'investissement 2019

En octobre 2018, le conseil de quartier a été sollicité pour faire part de ses propositions sur trois thématiques : bâtiments, espaces verts et voirie.

- 1ère demande : renforcement de l'éclairage sur les passages piétons du boulevard E. Roussin (les élus n'y sont pas favorables)
- 2ème demande : aménagement de la liaison douce entre la route de la Chapelle Janson et le boulevard N. Mandela (proposé au Budget 2019)
- 3ème demande : mise en place d'un dispositif qui recycle les mégots de cigarettes (avis favorable des élus pour une phase de test à la sortie du Lycée J. Guéhenno)

4. La 2ème journée citoyenne

La journée citoyenne a pour objectif de faire participer les habitants à des chantiers d'amélioration du cadre de vie qu'ils ont eux-mêmes proposés.

Le samedi 26 mai 2018, 130 habitants ont participé à cette journée : 11 chantiers ont été organisés, le matin, suivis d'un repas pris en commun aux abords du centre culturel Juliette Drouet :

- arrachage de plantes invasives
- réalisation d'une fresque à l'école Duguesclin,
- nettoyage de la statue de l'envol,
- poursuite du nettoyage/démoussage des murs aux abords de l'église St Sulpice,
- peinture des barrières de l'étang au Parc des Orières,
- nettoyage de la voie piétonne et arbustive boulevard de Groslay,
- préparation du terrain du jardin partagé ruelle des Anglais,
- création d'un canisite aux Cotterêts,
- poursuite du graff sur les voûtes du pont sous la rocade (entrée voie verte vers étang de Galaché),
- création de décorations pour le passage du Tour de France,
- préparation du repas.

La 3ème journée citoyenne se déroulera le samedi 18 mai 2019 : même formule que les années précédentes. Le début des inscriptions est prévu le 24 avril lors d'une réunion publique.

La prochaine animation du conseil de quartier « fête de l'hiver » est prévue le samedi 2 février de 16 h à 18 h 30 sur l'esplanade des chaussonnières avec une exposition sur la rue des Feuteries avant et après les travaux et une déambulation dans le quartier avec l'association « les amis de J. Guéhenno ».

5. Informations sur les projets de la ville et du quartier

- **Le projet d'aménagement de la route de la Chapelle Janson**

Le plan de ce projet est présenté aux personnes présentes. La route de la Chapelle Janson sera mise en sens unique avec la création de trottoirs et de places de stationnement. Une réunion

publique de présentation du projet s'est déroulée avec les riverains en octobre 2018. La sortie pour les véhicules se fera par la rue des compagnons d'Emmaüs sur le boulevard Mandela.

Après confirmation des services techniques, les travaux commenceront en février prochain pour une durée d'un mois.

La rue des compagnons d'Emmaüs sera prioritaire par rapport au boulevard Mandela.

M. Garnier indique que ce choix a été fait sachant qu'il convient de favoriser ce flux qui, à certains moments, est plus important que celui du boulevard Mandela.

L'aménagement des 2 rues se fera en 2 temps.

Sera prévu un tourne à gauche pour reprendre le boulevard Mandela.

Est évoqué le fait qu'un rond-point aurait pu être aménagé à cet endroit. Il est répondu que l'espace n'est pas suffisant.

M. Garnier précise que les services examineront plus précisément, avant la mise en service, l'organisation de la signalétique ou des bornes qui seraient nécessaires.

M. Delaunay, membre du conseil, évoque le décroché indiqué sur le plan pour le boulevard Mandela et qui risque de poser problème pour les bus venant de l'EHPAD ou de la piscine. Cette question sera réexaminée avec les services techniques notamment avec la mise en places de plots et des essais avec un bus.

Après concertation avec les riverains, les associations sportives et les responsables de transports en commun, la mise en sens unique de la route de la Chapelle Janson vers Paron a été privilégiée ; si l'on avait opté pour l'autre sens, les difficultés de débouché sur le rond-point boulevard de Groslay auraient été plus importantes en termes de circulation et de visibilité.

- **Création d'un ascenseur sur le parking du cinéma**

Un visuel est présenté. L'escalier sera repositionné dans le sens de la marche en venant du cinéma.

L'ascenseur sera accessible aux poussettes et aux vélos. Les travaux sont prévus d'avril à décembre. La question des horaires est évoquée et sera examinée, au moment opportun.

M. Besson indique que le parking du cinéma a été agrandi et se situe désormais à proximité des commerces de la rue des Feuteriers.

Le coût de l'ascenseur avoisine les 200 000 €, une aide financière de 50 000 € est prévue au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (opération cœur de ville).

- **Opération cœur de ville**

La ville de Fougères a fait acte de candidature au programme « action cœur de ville » et a été retenue avec 221 autres villes.

Ce programme s'articule autour de 5 axes :

- Axe 1 : une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- Axe 2 : un développement économique et commercial équilibré
- Axe 3 : l'accessibilité, la mobilité et les connexions,
- Axe 4 : la valorisation des formes urbaines, de l'espace public et du patrimoine
- Axe 5 : l'accès aux équipements, aux services publics et à l'offre culturelle et de loisirs.

Il doit intégrer une triple approche d'innovation (sociale, économique, commerciale), de transition énergétique et environnementale et de promotion de la ville durable et numérique.

Le calendrier du programme s'articule en 2 phases :

- L'étude (18 mois maxi) permettra d'actualiser le diagnostic et de compléter le dispositif de dynamisation du centre-ville ainsi que les périmètres d'intervention. Des actions matures peuvent être mises en œuvre dès cette phase.
- Le déploiement jusqu'à la fin mars 2025 de l'ensemble des actions inscrites dans le cadre de ce programme.

Quelles actions à Fougères ?

Les études

| Description | Début | Fin | Maitrise d'ouvrage |
|--|--------------|----------------|------------------------|
| Réalisation du diagnostic global | Fév. 2019 | Juillet 2019 | Ville |
| Etude pré-opérationnelle OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) – RU (renouvellement urbain) | Janvier 2019 | Juin 2019 | Fougères Agglomération |
| Elaboration de la charte d'élégance urbaine | Avril 2019 | Décembre 2019 | ville |
| Etude de faisabilité pour le projet de pôles d'échange multimodal | Déc.2018 | Mars 2019 | Ville |
| Etude de requalification de la rue de la Pinterie | Avril 2019 | Avril 2020 | Ville |
| Etude paysagiste de mise en valeur de la tour de la porte de Rillé (derrière le Castle) | Mars 2019 | Septembre 2019 | Ville |
| Etude préalable pour la transformation du bâtiment n° 50 rue nationale (réalisation de logements pour les étudiants) | Nov.2018 | Mars 2019 | CCI |

En ce qui concerne l'étude pré opérationnelle OPAH – RU, M. Besson précise que Fougères Agglomération détient la compétence logement habitat. La ville va donc travailler avec la communauté d'agglomération. La ville a défini un périmètre en ciblant quelques rues stratégiques comprenant des immeubles ou logements qui nécessitent d'être remis en état, comme par ex. dans la rue de la Pinterie.

Les actions matures

| Description | Début | Fin | Maitrise d'ouvrage |
|--|---------------|----------------|--------------------|
| Ascenseur Pont des Feuteries | avril 2019 | Décembre 2019 | Ville |
| Vidéo protection en centre-ville | Février 2018 | Septembre 2019 | Ville |
| Réhabilitation du 5 rue de la Pinterie | Décembre 2018 | 2022 | Fougères Habitat |
| Aménagement de la rue nationale | Octobre 2018 | Décembre 2018 | Ville |
| Aide à la rénovation de logements vacants par des propriétaires bailleurs (logements locatifs) | Octobre 2018 | 2024 | Ville |

| | | | |
|--|--------------|--------------|------------------|
| Aide à la rénovation de logements vacants par les propriétaires occupants | Octobre 2018 | 2024 | Ville |
| Création d'un tiers-lieu de créativité et d'expérimentation : Fablab du Pays de Fougères | Octobre 2018 | Février 2019 | Pays de Fougères |

Les actions à venir

| Description | Calendrier de réalisation | Maitrise d'ouvrage |
|---|---|---------------------------|
| Renouvellement urbain : le quartier de l'annexe. Un projet alliant l'aménagement des espaces publics, des liaisons, du mobilier urbain et la reconstruction d'une centaine de logements neufs qualitatifs | Lancement des travaux prévus en 2020 | Ville et Fougères Habitat |
| Formation des commerçants (numérique, qualité d'accueil...) et soutien aux associations commerciales | Dès que possible | Ville |
| Dispositif d'aides directes à l'investissement pour l'installation de commerces dont l'offre est absente sur la ville | Dès que possible | Ville |
| Jardins Féériques | Edition 2019 | Ville |
| Installation d'un ascenseur permettant de relier le parking du jardin des fêtes et le boulevard J. Fauchoux | Juin 2019 – mars 2020 | Ville |
| Création du CIAPs afin de faire découvrir la ville et ses patrimoines de manière innovante | Concours de maîtrise d'œuvre architecturale, scénographique et muséographique en 2019. Réalisation des travaux en 2020/2021 | Ville |
| Travaux de rénovation du bâtiment qui accueille le conservatoire de musique et l'école d'arts plastiques communautaires (accessibilité, acoustique, isolation...) | Etude de programmation en 2019 | Fougères agglomération |
| Aménagements place de la Douve | 2019-2020 | Ville |
| Requalification de l'îlot de la Fourchette (activités à dominante commerciale et habitat) | | Ville |
| Restauration des continuités écologiques du Nançon | Scénario 2019 | Ville |
| Scénographie du château | | Ville |
| Rénovation de l'école O. Gautry (accessibilité, confort phonique, restaurant scolaire) | Etude en 2019 | Ville |
| Implantation d'équipements publics sur le quartier de l'annexe : maison de jeunes, skate parc, citystade, crèche, travaux à l'école Duguesclin dans le cadre de | A partir de 2020 | Ville Fougères Habitat |

| | | |
|---|--|-------|
| l'aménagement de l'annexe | | |
| Transfert du service municipal Education, Enfance, Jeunesse aux Ateliers | A déterminer | Ville |
| Aménagement de la carrière du Rocher Coupé en pôle de loisirs, sportif et d'hébergement | Juin 2019 : résultats de l'étude d'évaluation environnementale et de l'étude de définition complémentaire avec plans d'aménagement et scénarios d'investissement et d'exploitation | Ville |

6. Echanges avec les habitants et questions diverses

Le cinéma

M. Bougeard présente les travaux en cours au Cinéma Le Club. La 6^{ème} salle de 144 places a été inaugurée en octobre 2018 et un espace est désormais prévu pour réaliser des ateliers, débats et conférences. Toutes les autres salles ont été refaites (écrans, mobilier, revêtement et son).

Actuellement, les travaux de façade et de rénovation du hall sont en cours et devraient être terminés pour le mois d'avril.

Un service d'achats de billets en ligne est à l'étude.

Le déploiement de la fibre sur la ville

En réponse à un habitant, M. Hervé conseiller municipal à la communication, aux nouvelles technologies et au très haut débit précise que l'opérateur est Orange. La troisième phase de déploiement vient d'être décidée en dehors de l'hypercentre. Tout sera en principe terminé sur l'ensemble de la ville pour la fin de l'année 2020.

Fab lab

M.Aumand, projet du porteur, présente le fab lab : il s'agit d'un atelier collaboratif mettant à la disposition du public des outils de fabrication d'objets assistée par ordinateur.

Mme Deleurme indique qu'une présentation avait été faite au conseil de quartier, il y a deux ans.

C'est donc un endroit au sein duquel on peut utiliser de la découpe laser, des imprimantes 3 D et même une brodeuse numérique. On peut se rendre dans ce lieu comme dans un service public. L'idée est d'apprendre, de pouvoir expérimenter et échanger en se servant des machines. Des temps d'animation et d'ouverture au public sont prévus notamment le mercredi et le vendredi après-midi.

Un premier hébergement de cet atelier est prévu dans l'accueil de la médiathèque dans l'attente de futurs locaux.

Est évoqué le lien possible avec le repair'café. Ceci sera examiné sachant que dans un fab lab on est plus sur l'accompagnement et la vulgarisation. L'un des intérêts du fab lab est de favoriser le lien inter-générationnel.

L'inauguration est prévue à la mi-mars.

Les responsables vont créer des profils Facebook et Twitter

Parking des Ateliers

Une habitante demande si le parking près des Ateliers sera aménagé. Il lui est précisé que rien n'est prévu, pour le moment.

Passage piétons – Boulevard Michel Cointat

Une habitante précise que le passage piétons situé face à la sortie du laboratoire n'est pas respecté par les automobilistes ; les voitures roulant assez vite.

M. Garnier reconnaît que les automobilistes n'ont pas beaucoup de visibilité mais que, malgré tout, ils accélèrent. Il indique que cette question sera examinée lors d'une prochaine commission municipale.

La séance est levée à 21h30 et suivie d'un moment convivial autour d'une galette des rois.

Tenez-vous informés ! Abonnez-vous à la lettre d'information municipale : <http://www.fougeres.fr/>

Retrouvez également sur le site internet de la ville toutes les informations relatives aux conseils de quartier ainsi que les comptes rendus : <http://www.fougeres.fr/dossier/les-conseils-de-quartier> (à partir de la page d'accueil : vos démarches/participer aux conseils de quartier)